

**RMIstes**

**Chômeurs**

**Précaires**

## **ALERTE ROUGE !**

Le RSA et la loi « Droits et devoirs des demandeurs d'emploi » annoncent une catastrophe sociale et des drames personnels ou familiaux.

La liberté de choix concernant les motifs d'acceptation ou de refus d'un travail (forcément précaire) est de plus en plus restreinte.

La notion d'« Offre raisonnable d'emploi » est délibérément assez floue, pour contraindre les personnes à des situations intenable et justifier des radiations.

Les conditions que le chômeur sera tenu d'accepter (déplacements, salaire...) deviennent insupportables, ce qui rejillira sur le traitement réservé aux salariés par le biais du chantage à l'emploi.

La liberté de mouvement, les initiatives personnelles et la sérénité, nécessaires à la recherche d'emploi, ne sont plus prises en compte. De plus, la soumission à des règles sans morale nous enchaîne à la condition d'esclaves.

- Obligation d'inscription à l'ANPE-ASSEDIC pour tous les demandeurs d'emploi
- Obligation de « suivi » (flicage) pour tous les demandeurs d'emploi
- Enquête sur le train de vie ( ! )
- Obligation d'inscription au RSA pour tous les RMIstes

Au bout d'un an de chômage, le salaire d'un emploi contraint ne dépassera pas le montant de l'allocation de chômage perçu précédemment.

Les motifs de radiation des listes de demandeurs d'emploi (qui entraîne la suppression de l'allocation RSA) atteignent un niveau de dureté qui va précipiter dans le gouffre des familles entières et les plus fragiles d'entre nous, notamment les sans-logis.

### **IL EST VITAL DE REAGIR !**

Cette loi est inhumaine, et inique puisqu'elle ne tient pas compte des qualifications des chômeurs, qu'elle ne résout rien et que la dignité des personnes y est foulée au pied, uniquement dans le but de réduire encore les sommes allouées au chômage ainsi qu'aux salaires.

**AVERTISSEZ VOS PROCHES CONCERNES ET CONTACTEZ-NOUS**

AC! Gironde – APEIS – MNCP -- ATTAC 33 – LCR

**Réunion publique à l'Athénée municipal, le Lundi 24 Novembre de 18h à 20h**

Ne pas jeter sur la voie publique